



Séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 18 novembre 2024 sur ajournement de la séance ordinaire du 4 novembre 2024, à 19h00, à la salle municipale du conseil située au 219 rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents madame la conseillère Julie Dumont, messieurs les conseillers Gervais Gosselin, Michel L'Heureux, François Robitaille et Bruno Vallières sous la présidence de Monsieur le maire Germain Caron.

Absence : M. Richard Turgeon

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

223-24 IL EST PROPOSÉ PAR : Gervais Gosselin

APPUYÉ PAR : François Robitaille

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

2.1 Programme d'élimination des raccordements inversés

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Henri s'est engagée à élaborer un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);

224-24 IL EST PROPOSÉ PAR : Bruno Vallières

ET APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte ce programme pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales de Saint-Henri;

QUE ce conseil adopte l'échéancier de réalisation du programme;

QUE ce conseil transmette ce programme et cet échéancier au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.2 Engagement de deux pompiers

CONSIDÉRANT les démissions de pompiers réguliers de Saint-Henri dans les derniers mois;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'embauche a été lancé dans le but d'obtenir des candidatures pour combler lesdits postes;

CONSIDÉRANT que plusieurs curriculum vitae sont parvenus au Service de sécurité incendie et que tous les candidats retenus ont été rencontrés afin de leur expliquer les exigences et attentes envers l'emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;



225-24

IL EST PROPOSÉ PAR : Bruno Vallières

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'engager Alexandre Morin et William Marceau à titre de pompiers à temps partiel régulier.

QU'ils soient engagés conditionnellement à l'acceptation de la procédure d'embauche et de rémunération des pompiers de Saint-Henri.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.3 Modification au Règlement sur la gestion contractuelle

2.3.1 Avis de motion

Avis de motion est par la présente donné, par la conseillère Julie Dumont, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle.

2.3.2 Présentation et dépôt du projet de règlement

Le conseiller Michel L'Heureux présente et dépose le projet de règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle en y intégrant des mesures favorisant certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats, et également des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants afin de favoriser certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats.


3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 19h10.


Germain Caron, maire


Jérôme Fortier, greffier-trésorier